

Canoë INFOS

Mise à jour: 29/08/2008 07:53
 Feu vert au Capitole

Labeaume escamote le référendum

(Journal de Québec) Régys Caron

L'administration Labeaume appuie l'agrandissement du théâtre Capitole et entend soustraire le projet de 50 millions de dollars au référendum auquel il est pourtant assujéti.

La Ville de Québec tiendra une consultation publique au cours de l'automne et souhaite que le propriétaire du Capitole, Jean Pilote, puisse passer à l'étape du financement de son projet en décembre, a signifié le maire Régis Labeaume en conférence de presse.

La consultation portera sur l'opportunité de modifier le règlement de zonage de la Ville afin de permettre la construction d'un hôtel de 10 étages à l'angle des rues Saint-Jean et des Glacis. Le règlement actuel permet une hauteur maximale de huit étages.

Double appui

Le maire Régis Labeaume s'exprimait ainsi hier en réaction à la publication en primeur du projet d'agrandissement du théâtre Capitole dans notre livraison du 26 août. «La Ville de Québec est d'accord avec ce projet-là et le ministère de la Culture aussi», a précisé M. Labeaume.

La Ville passera outre à la tenue d'un référendum en utilisant la même procédure que celle employée au début de l'été pour autoriser le projet de la Cité verte, dans le quartier Saint-Sacrement, a expliqué le maire de Québec.

La consultation publique aura donc lieu jusqu'à l'étape de l'ouverture du registre de la Ville. Cette procédure permet aux citoyens qui le désirent de demander la tenue d'un référendum en signant le registre. S'il devait avoir lieu, ce référendum porterait sur la pertinence de modifier le règlement de zonage comme le demande la direction du Capitole.

Si l'ouverture du registre devait être demandée, le conseil d'arrondissement de La Cité devra décider s'il adopte la modification au règlement de zonage, auquel cas les citoyens désirant un référendum pourraient aller signer le registre.

Le conseil d'arrondissement pourrait décider de ne pas adopter le règlement et en confier la responsabilité au conseil municipal, auquel cas la procédure référendaire serait escamotée.

«Si, à la fin du processus de consultation, nous pensons que les intérêts de la Ville de Québec et des résidents du secteur avoisinant sont protégés, nous allons demander au conseil de passer outre au référendum», a promis le maire Labeaume.

«Un bon projet»

Le projet d'agrandissement du Capitole prévoit l'ajout de 77 chambres à l'hôtel qui en compte 40, dans un



Le projet du Capitole de Québec a le feu vert du maire Labeaume. Photo Steven Leblanc

bâtiment qui s'élèverait sur 10 étages, dont les quatre derniers contiendraient une vingtaine de condos de luxe. La direction désire aussi réaménager la salle du Cabaret du Capitole, qui serait localisée au sous-sol de ce qui fut jadis le Cinéma de Paris.

Le Capitole aura besoin d'acheter l'édifice voisin, sis au 950, rue Saint-Jean (Tribune Café), pour réaliser son projet.

«C'est un bon projet en termes d'urbanisme et de culture. La culture, c'est important, et ce n'est pas à coups de subventions qu'on va la supporter. Il faut qu'il (le Capitole) puisse évoluer dans des conditions normales pour se développer», a terminé le maire Labeaume.

Copyright © 1995-2008 Canoë inc. Tous droits réservés